



# CHARTE

## de la Fédération Française de Massage Traditionnel de Relaxation

L'appartenance à la FFMTR requiert de la part du membre, à jour de sa cotisation, une adhésion sans réserve à la charte éthique conforme à l'esprit et au règlement intérieur de la FFMTR, ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur tant en France qu'en Europe.

Pour se conformer à l'éthique professionnelle, le/la Praticien(ne), quelles que soient les techniques de massage de relaxation utilisées, doit s'engager sur l'honneur à :

<ul style="list-style-type: none"><li>● exercer sa profession légalement d'un point de vue administratif, en adoptant un statut juridique approprié et en ayant souscrit au minimum une assurance responsabilité civile professionnelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● ne jamais poser de diagnostic sur l'état de santé du bénéficiaire et ne critiquer en aucun cas le diagnostic de professionnels de la santé, et, quand cela est nécessaire, diriger le client vers l'un de ceux-ci</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>● exercer sa profession dans le respect de la dignité de la personne et respecter une stricte confidentialité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● avoir une parfaite connaissance des produits utilisés, de leurs modes et conditions d'utilisation lors de la pratique du massage</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>● respecter le droit à la pudeur de son client en se conformant aux normes de la décence tant dans la pratique que lors du déshabillage et rhabillage du client et en n'exigeant en aucun cas la nudité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● s'interdire d'exercer son art dans un état, dans une tenue vestimentaire, dans des circonstances ou dans des lieux susceptibles de compromettre la qualité, la sécurité et la dignité de la profession</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>● s'interdire d'utiliser toute pratique et/ou technique qui dépasserait le cadre de la relaxation et du bien-être, c'est-à-dire, les pratiques à visées médicales, paramédicales, kinésithérapeutiques, sexuelles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● être honnête dans toute représentation, publicité ou autre démarche quant à sa profession et son domaine d'application ainsi que son champ de compétence</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>● respecter les règles d'hygiène : personnelle, vestimentaire et de tout le matériel utilisé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● expliquer clairement, à ses clients en faisant la demande, la situation du massage de relaxation en France, ainsi que les techniques utilisées</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>● s'interdire d'utiliser toute pratique et/ou technique hors de ses compétences, de ses aptitudes et des moyens dont il dispose</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● fixer ses tarifs avec tact et mesure, équitablement, tant pour le client que pour le praticien</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>● s'interdire de masser toute personne se déclarant malade, blessée, ou suivant un traitement médical, sans l'accord de son médecin traitant ou tout autre professionnel de santé dûment qualifié</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● exercer sa profession en respectant les croyances, politiques, religieuses ou philosophiques et en excluant toute forme de prosélytisme</li></ul>